

**Marché**

# Le marché du mobilier de bureau ralentit avec + 3 % en 2023



Après deux années de forte reprise en 2021 (+11 %) et en 2022 (+ 9 %), la croissance du marché du mobilier de bureau a ralenti pour s'établir à + 3 % en 2023 et atteindre 1,41 milliards d'euros HT de facturations (hors services associés).

**S**i en 2022, tous les acteurs du marché du mobilier de bureau étaient en progression (+ 9 %), il n'en a pas été de même en 2023 qui a marqué le pas avec une croissance de seulement + 3 %.

### Bonne performance des acteurs français

Qu'ils soient agences, fabricants et éditeurs, ils ont tous enregistré une hausse des facturations de l'ordre de + 5 % par rapport à 2022.

### Recul marqué des fabricants étrangers

En revanche, les fabricants étrangers qui avaient fortement progressé les 2 dernières années sous l'impulsion de fabricants d'envergure, reculent de - 9 % par rapport à 2022.

### Forte progression des Importations en direct

Elles continuent de progresser chez les distributeurs avec + 17,1 % pour les distributeurs professionnels et + 14,1 % pour les distributeurs de l'univers domestique.

Ces importations contribuent au développement de la distribution par Internet, de la vente à distance et aux bonnes performances d'enseignes du mobilier domestique comme Ikea et Alinea.

### Léger coup d'arrêt du mobilier de seconde vie

Le développement du marché de la seconde vie, d'occasion, reconditionné ou upcyclé, marque une baisse de - 2,2 % en 2023 par rapport à 2022.

### Un 1<sup>er</sup> semestre 2024 en baisse de - 3,8 % par rapport à 2023

À fin juin 2024, les facturations cumulées de tous les fabricants sur le marché du mobilier de bureau français sont en baisse de - 3,8 % par rapport à la même période 2023. Toutefois, en 2024, la croissance devrait être supérieure à ce qu'estimaient les organismes de prévision, ayant été notamment dopée par le succès des Jeux Olympiques de Paris, et pourrait s'établir à + 1,1 %. Autre bonne nouvelle, après une inflation à + 5 % en 2023, l'inflation devrait diminuer en 2024 de moitié pour s'établir aux alentours de + 2,5 %.

### Quelles perspectives pour 2024 et 2025 ?

En s'appuyant sur les prévisions d'une croissance de + 1,1 % et de la reprise des

investissements privés des entreprises au second semestre 2024, **le marché français du mobilier de bureau pourrait augmenter en valeur de + 4 % et de + 1,5 % en volume en 2024.**

### Le marché de la seconde vie, un marché qualitatif

Le marché de la seconde vie regroupe plusieurs segments de mobilier. L'étude réalisée en 2023 en a retenu trois pour évaluer le marché :

- **Le mobilier d'occasion**, qui est du mobilier déjà utilisé, en bon état et nécessitant peu d'intervention pour le remettre sur le marché) qui est largement vendu via des courtiers,

- **Le mobilier reconditionné** qui est du mobilier déjà utilisé, entièrement remis en état et garanti et qui est commercialisé par les reconditionneurs,

- **Le mobilier upcyclé** qui est un mobilier neuf fabriqué à partir de matériaux recyclés par des structures de l'économie sociale et solidaire.

La vente de mobilier de bureau de seconde vie aux entreprises ne suit pas les mêmes règles que la vente aux particuliers. Les notions de volume disponible, de gamme et d'homogénéité du mobilier, de qualité et de garantie sont essentielles. Ce marché s'oriente donc en priorité sur le mobilier récent, de marque et en quantité.

C'est un marché qualitatif avec un prix de vente du mobilier qui reste élevé. Un mobilier reconditionné ou upcyclé est seulement 10 % à 30 % moins cher qu'un mobilier neuf. Un siège opérateur ergonomique reconditionné sera par exemple vendu à 70 %/75 % du prix du neuf. L'achat de mobilier reconditionné

ou d'occasion est souvent destiné à remplacer un mobilier de bureau d'entrée de gamme.

### Recyclabilité et durabilité, le nouveau credo

Ce prix est compris et accepté par les entreprises qui souhaitent acheter du mobilier reconditionné pour répondre aux exigences de leur politique RSE. Selon une autre étude publiée en 2023 par A faire ! pour Valdella, plus de 70 % des acheteurs des entreprises projettent d'intégrer du mobilier de seconde vie dans les 5 ans à venir. Opter pour un mobilier éco-responsable est plus qu'une simple tendance. C'est un choix qui combine respect de l'environnement, économies, et esthétisme.

Avec 26 millions d'€ HT, ce jeune marché du mobilier de bureau de seconde main vendu aux entreprises s'est stabilisé et représente 1 % du marché. Il a rencontré des difficultés liées au coût de son modèle économique et à la difficulté de répondre aux exigences des entreprises. Beaucoup d'acteurs n'ont pas la taille critique pour développer un processus de production industriel, réaliser des économies d'échelle et faire face aux coûts élevés qu'implique la seconde vie.

### Un marché très convoité

Ce marché est convoité par beaucoup de professionnels : les fabricants qui cherchent à identifier leur propre gisement disponible, mais aussi les structures de l'Économie sociale et solidaire, les distributeurs, les courtiers en mobilier d'occasion, les reconditionneurs ...

Très peu de reconditionneurs et de courtiers de mobilier d'occasion ont une envergure nationale. Le marché de la seconde vie du mobilier de bureau va donc

se développer dans le cadre d'un réseau entre les acteurs : les fabricants ont besoin des reconditionneurs, les reconditionneurs et les courtiers ont besoin d'échanges entre eux pour répondre aux demandes des entreprises, les distributeurs ont besoin de connaître le tissu productif du mobilier de seconde vie pour intégrer cette nouvelle offre dans leurs catalogues et devis

### Un marché appelé à croître

Ce marché va continuer à se développer malgré les quelques freins qu'il rencontre : à ce jour, les quantités disponibles sont limitées puisque dans le gisement total du mobilier usagé, seulement 20 % du mobilier est en bon état et pourra connaître une seconde vie.

Par ailleurs, les coûts de logistique et de stockage ont fortement augmenté ces 5 dernières années notamment en raison du prix du foncier. En un an, le prix des terrains a augmenté en France en moyenne de + 7 % et le foncier en Île de France est 3,5 fois supérieur à celui en région.

Mais avec la politique volontariste de l'Etat, et la Loi AGEC, les achats de mobilier de seconde main seront de plus en plus encouragés par l'Etat et les Collectivités, sans oublier la pression sociale des jeunes générations de salariés qui attendent de leur entreprise des prises de position vertueuses, et qui sont prêtes à les quitter si leur engagement n'est pas à la hauteur des enjeux climatiques et environnementaux. ■

**ODILE DUCHENNE,**

Consultante pour l'Ameublement français  
et directrice du Baromètre Actineo de la Qualité de vie au travail

## Le marché français du mobilier de bureau en 2023 et évolution depuis 2020

CA marché français du mobilier de bureau en k€ HT	2020	2021	2022	Taux de croissance 2022/2021	2023	Taux de croissance 2023/2022
Fabricants français et éditeurs	494 711	540 486	582 515	7,2%	609 080	4,6%
Agenceurs	51 250	55 256	63 887	13,5%	66 887	4,7%
Fabricants étrangers	252 140	278 670	338 918	17,8%	308 397	-9,0%
Reconditionneurs, upcyclers, courtiers mobilier d'occasion	17 553	23 123	26 471	12,6%	25 881	-2,2%
Distributeurs professionnels (importations)	111 993	121 089	132 064	8,3%	154 612	17,1%
Distributeurs domestiques (importations)	21 010	21 409	23 462	8,8%	26 766	14,1%
Revendeurs indépendants (importations)	156 868	172 555	198 956	13,3%	215 469	8,3%
<b>Total</b>	<b>1 105 525</b>	<b>1 212 588</b>	<b>1 366 273</b>	<b>11,2%</b>	<b>1 407 092</b>	<b>3,0%</b>

Ces chiffres sont issus de l'Étude annuelle du marché du mobilier de bureau, réalisée par le cabinet Minalea (ex Profideo) pour le compte de l'Ameublement français. Contact pour acquérir l'étude : Céline Boisset. l'Ameublement français - celine.boisset@ameublement.com -

01 44 68 18 15